

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 24 Décembre 1898

## A nos lecteurs

Si nous étions des journalistes à conscience peu délicate, nous dirions : Bien-aimés lecteurs, c'est pour avoir la joie de vous adresser de très bonne heure nos souhaits d'heureuse année 1899, que nous avons avancé de huit jours la publication de ce numéro du journal ! Voyez comme nous vous aimons !

Mais l'*Oiseau-Mouche* n'a pas à recourir à ces petits moyens pour témoigner aux gens l'affection qu'il leur porte ; et, surtout, le mensonge lui répugne à l'extrême. Il dira donc avec franchise : Cette avance d'une semaine, et l'envoi si hâtif de la Table des matières, vous pouvez en remercier M. Mullock, l'honorable Directeur général des Postes du Canada ! Car, tout simplement, et prisant fort les règles d'une sage économie, nous avons voulu, par une prompte expédition, profiter des derniers jours où règne la franchise postale des journaux. Voilà tout !

Cela n'empêche pas que, usant de la circonstance, nous ne soyons tout joyeux de pouvoir dès maintenant adresser à nos amis les vœux très sincères de bonne année que nous formons à leur intention pour 1899 !

Reprenant ensuite la régularité de sa publication, l'*Oiseau-Mouche* ne publiera son prochain numéro, qu'à la fin de la deuxième semaine de janvier, à moins, bien entendu, que d'ici là quelque Parque ne s'avise de trancher le fil si tenu de son existence.

## LA REFORME DE LA PRESSE

La *Vérité* reproduisait, il y a huit jours, une bonne partie de mon article du 3 décembre sur la réforme de la presse, et consacrait au sujet discuté plusieurs colonnes d'observations très intéressantes. Assurément, je suis du même avis que notre confrère québécois sur beaucoup des points qu'il a

traités dans son article. Sans doute, aussi, sa longue expérience de journaliste catholique donne une valeur considérable aux opinions qu'il y a exprimées. Toutefois, telles et telles de ses réflexions ou assertions appelleraient, me semble-t-il, une réplique trop longue pour l'espace dont je puis ici disposer, — sans compter que la route qu'il faudrait suivre n'est pas sans côtoyer parfois des précipices dont je veux éviter même l'approche.

Je me bornerai donc à quelques remarques sur une partie de l'article de la *Vérité*.

M. Tardivel est d'avis qu'il "faudrait relativement peu de fonds pour permettre à un ordre religieux constitué *ad hoc* de commencer son œuvre" de journalisme catholique. Et il cite l'exemple des Assomptionnistes de France, qui ont commencé modestement leur œuvre de presse. Il est bien vrai que ces religieux ont commencé cette œuvre fort modestement. Mais, si je ne fais erreur, ils existaient depuis assez longtemps quand ils sont devenus journalistes ; leur ordre avait été fondé pour un but tout autre, et son maintien ne dépendait pas du plus ou moins de succès de ses premières publications. Je crois donc que la fondation d'un ordre religieux spécialement voué au journalisme serait une nouveauté dans l'Eglise ; et je persiste à penser que son organisation serait entourée de si grandes difficultés de tout genre que, humainement parlant et dans les conditions ordinaires, le projet me semble à peu près irréalisable. Bien entendu, tous les obstacles céderaient, si Dieu "voulait" une œuvre de ce genre !

Je souhaite très sincèrement n'être trompé en disant qu'il y aurait "ici de forts préjugés à démolir, avant que l'on s'approprie avec l'idée de voir des journaux politiques rédigés par des membres du clergé." Je veux bien croire que j'ai un peu versé dans le "pessimisme", à propos de l'opinion que l'on a, en ce pays, de la compétence du clergé à bien juger des choses politiques ; mais, de son côté, M. le directeur de la *Vérité* est-il à l'abri de tout optimisme dans les considérations qu'il oppose à mes assertions ?

J'admets bien que les "têtes croches," dont parle la *Vérité*, et qui blâmeraient absolument l'intervention du clergé dans le journalisme politique, seraient d'abord peu nombreuses. Car, d'instinct comme d'expérience, nos compatriotes savent bien que leur clergé en connaît, même sur la politique, aussi long et même beaucoup plus que bon nombre des orateurs de nos tribunes populaires. Mais lorsque les journaux de tel parti politique auront intérêt à discréditer les prêtres journalistes, et à les faire passer pour des ignorants et des gens sortis de leur sphère propre, ils n'auront qu'à s'y mettre pour faire croire tout ce qu'ils voudront à leurs fidèles abonnés. Mais lorsque les adeptes de tel parti politique auront à redouter l'influence des prêtres journalistes dans une campagne électorale, ils persuaderont facilement à leurs amis que ces prêtres peuvent être forts en théologie, mais qu'ils ne comprennent rien à la politique, et que, d'ailleurs, ces prêtres sont de véritables partisans politiques, inféodés à telle organisation politique ; etc. — La *Vérité* elle-même n'est-elle pas obligée, au moins dix fois par année, de se défendre d'être un organe du parti conservateur ?

Sans doute, on voit d'un bon œil, en notre pays, l'œuvre des missionnaires agricoles et l'attention que le clergé porte aux progrès de la colonisation. Mais cela n'est-il pas dû à ce que, généralement, ces œuvres excellentes sont absolument exemptes de toutes préoccupations politiques ?

"Il n'y a, dit la *Vérité*, qu'un seul terrain sur lequel ils (les prêtres journalistes) ne pourraient pas entrer sans de très graves inconvénients : le terrain des luttes des partis se disputant la possession du pouvoir." Eh bien, j'avoue que je ne vois pas comment des prêtres, même en les supposant libres de toute attache directe ou indirecte aux partis politiques, pourraient faire du journalisme politique sans entrer sur ce terrain-là.

Supposons, par exemple, que l'un de nos partis politiques se présente aux élections générales avec l'annexion aux États-Unis, ou bien la création d'un ministère de l'Instruction publique, inscrite